## FICHE AFFELNET 2019 : Procédure à suivre pour la compléter

Votre enfant a été destinataire de sa fiche AFFELNET pour l'orientation au lycée :

1/ <u>Première chose à faire</u> : vérifier les données inscrites dans les cadres A et B (langues, bourse, informations personnelles de l'élève...) de l'annexe 3. Ne rien écrire dans la partie « zone géographique de résidence ».

		Etablissement d'origine	Classe d'origine	Décision d'orientation		
		(numéro et cachet)	3º Générale	2 <sup>nde</sup> générale et technologique		
				2 <sup>nde</sup> professionnelle		
	<	0333287U		☐ 1 <sup>re</sup> année de CAP		
	CADRE	Collège de LACANAU		Elève Boursier : O Oui O Non		
		Allee du college	Langues vivantes suivies	Zone géographique de résidence		
		La Cousteyre	LV 1 : Anglais			
		55000 Lacanau	LV 2 : XXXXX			
Γ		Identifiant National Elève (N° INE ou INA) : XXXXXXXXXXXX				
DRF R	ŀ	Nom : XXXXXXXXX	Prénom : XXXXXXXX			
		Date de naissance : XX/XX/2003 Sexe : X Adresse : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
		En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre pièces justificatives)				
	Nom et qualite du 1° representant legal :					
		Tel : Courriel				
		Nom et qualité du 2 <sup>e</sup> représentant légal :				
		Tel : Courriel :				

## 2/ Compléter les adresses, téléphone et courriel de chaque responsable légal (cadre B)

3/ Saisir les choix d'affectation dans le cadre C (4 choix possibles au maximum). Ne pas oublier d'écrire le nom du Lycée (et sa ville), exemple : LP Charles PEGUY, Eysines.

	Demande d'admission de l'élève et de sa famille					
		VŒU 1	VŒU 2	VŒU 3	VŒU 4	
	Etablissement demandé (public ou privé)					
RE C	Formation	2 <sup>nde</sup> GT ou spécifique     Dérogation ?     • Oui (fiche suppl. à joindre)     • Non     2 <sup>nde</sup> professionnelle     Apprentissage : • Oui • Non     1 <sup>re</sup> année de CAP     Apprentissage : • Oui • Non     Spécialité ou Enseignements     optionnels :	2 <sup>nde</sup> GT ou spécifique     Dérogation ?     Oui (fiche suppl. à joindre)     Non     2 <sup>nde</sup> professionnelle     Apprentissage : O Oui O Non     1 <sup>re</sup> année de CAP     Apprentissage : O Oui O Non     Spécialité ou Enseignements     optionnels :	2 <sup>nde</sup> GT ou spécifique     Dérogation ?     Oui (fiche suppl. à joindre)     Non     2 <sup>nde</sup> professionnelle     Apprentissage : Oui O Non     1 <sup>re</sup> année de CAP     Apprentissage : Oui O Non     Spécialité ou Enseignements     optionnels :	□   2 <sup>nde</sup> GT     □   2 <sup>nde</sup> professionnelle     Apprentissage : ○ Oui ○ Non     □   1 <sup>re</sup> année de CAP     Apprentissage : ○ Oui ○ Non     Spécialité ou Enseignements     optionnels :	
CAL	Spécialité ou Enseignements optionnels					
	Internat indicatif	O Oui O Non	O Oui O Non	O Oui O Non	O Oui O Non	
	Demande de priorité indicatif	O Médical (joindre dossier)	O Sportif de haut niveau			
	A le / 2019		Signature du représentant légal ou de l'élève majeur :			
0	Code vœu		_ _ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _ _	

**COCHER les cases correspondant à vos choix** (2<sup>nde</sup> Générale et Technologique, par exemple).

<u>Attention, l'ordre des choix est essentiel</u> : Ne mettez pas le lycée de secteur avant un choix dérogatoire car tous les choix après le lycée de secteur seront automatiquement annulés.

<u>Exemple 1 :</u> l'élève habite à Sainte-Hélène, son lycée GT de secteur est le lycée SUD-MEDOC. Vous demandez uniquement ce lycée, ne complétez que la partie VOEU 1.

<u>Exemple 2 :</u> l'élève habite aussi à Ste-Hélène mais désire aller au lycée d'Andernos où sa sœur est déjà scolarisée. C'est un vœu dérogatoire, vous devez le saisir en premier dans la partie VŒU 1. Vous saisissez ensuite le lycée de secteur en VŒU 2. Vous devez également compléter la fiche de demande de dérogation.

Les Spécialités et enseignements d'exploration n'existent plus et sont remplacés par des spécialités ou enseignements optionnels (exemple la classe euro ou section EPS à Sud-Médoc). Chaque lycée a ses spécificités, n'hésitez pas à vous renseigner (aller sur son site, consulter la brochure ONISEP).

Pour les lycées professionnels (LP) : n'oubliez pas de bien préciser la spécialité demandée (Bac Pro Commerce par exemple) même si la seconde pro commune est désormais la règle. Il existe trois familles de métiers (métiers de la relation client, métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique et métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics). Informez-vous des familles de métiers proposées dans le LP demandé.

ATTENTION : certains lycées pro imposent des conditions d'accès réglementées pour certaines formations (aptitudes physiques par exemple). Il est indispensable de prendre contact avec ces établissements avant de faire votre choix (voir liste disponible sur notre site)

Les cadres D et E sont réservés à l'administration. A noter que celle-ci effectuera la saisie des codes vœux correspondant à vos choix, vous n'avez pas à vous en soucier.

## Pour toute dérogation vous devez compléter la fiche « Demande de dérogation... » (annexe 6).

<u>Si vous effectuez un choix dérogatoire</u> (lycée hors secteur) ou plusieurs, **n'oubliez pas de saisir le lycée de secteur en** *dernier choix* afin de ne pas vous retrouver sans affectation en cas de refus de la dérogation.

**Complétez les cadres B et C comme pour la fiche AFFELNET précédente** (informations élèves et responsables légaux, choix des lycées) **et <u>cochez dans le cadre D le (ou les) motif(s) de dérogation</u>.** 

Bien faire attention aux colonnes correspondant aux choix (1, 2 ou 3). Le Vœu 4 ne peut pas être dérogatoire et correspond au lycée de secteur. Par exemple si votre enfant est boursier et doit suivre un parcours scolaire particulier, cochez les deux cases correspondantes dans la bonne colonne. Ne pas oublier de fournir un (ou des) justificatif(s). Pour ce qui concerne la bourse de collège, le secrétariat a les documents demandés.

MOTIF(S) DE LA DEMANDE DE DEROGATION									
	د دەر 1	Vœu ncer 2	ix nés 3	Motif(s) de la demande Article D211-11 du code de l'Education : « lorsque les demandes de dérogation excédent les possibilités d'accueil, l'ordre de priorité de celles-ci est arrêté par le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale » sur la base des motifs suivants :	Pièces justificatives à joindre				
				Elève souffrant d'un handicap	Décision de la commission des droits et de l'autonomie				
				Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement	Certificat médical				
DRE D				Elève boursier	Notification de bourse 2018-2019 Avis d'imposition 2017 de la famille ou de chacun des parents				
5				Elève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement	Certificat de scolarité				
				Elève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	Justificatif de domicile				
				Elève qui doit suivre un parcours scolaire particulier	En fonction des vœux exprimés ci-dessus				
				Autre : développer le ou les motifs et joindre éventuellement les pièces justificatives					

## TRES IMPORTANT : Datez et SIGNEZ chaque FICHE AFFELNET !

Sans signature, elle ne pourra pas être prise en compte

.....

Le secrétariat du collège est à votre disposition pour toute question ou aide :

Tél : 05.57.17.70.40

Courriel : ce.0333287U@ac-bordeaux.fr

Nous pouvons vous recevoir aux heures d'ouverture du collège (appelez si possible avant de venir au cas où nous serions en réunion).